



Journées de rencontres artistiques



Grandir en musique

**Repérages artistiques
pour la programmation nationale des JM France
saison 2026-2027**

APPEL À CANDIDATURES

Repérages 2025

pour des tournées en 2026-2027

Présentation générale

Principes et finalité

Les JM France sont l'un des grands acteurs nationaux de la création et de la diffusion musicale jeune public. Chaque année, elles mettent à disposition de leur réseau – équipes locales ou départementales constituées de programmateurs de spectacles, organisateurs d'actions culturelles et coordinateurs – une quarantaine de spectacles musicaux, en vue de la programmation sur l'ensemble du territoire de 1200 à 1400 concerts et spectacles en salles, à la rencontre de plus de 350 000 jeunes spectateurs, et de la mise en place d'une centaine de projets d'action culturelle.

Les spectacles susceptibles d'intégrer les tournées JM France sont repérés essentiellement lors des **journées ProPulse, organisées en régions sous forme de rencontres, écoutes et échanges** entre équipes artistiques et acteurs culturels du territoire. Ces journées ont lieu chaque année en Île-de-France et tous les deux ans dans les autres régions. Le repérage se fait en vue d'une diffusion des spectacles à N+2, l'année N+1 étant dédiée à la mise en place des tournées.

L'appel à candidature est lancé nationalement, avec une **date limite de candidature commune à toutes les régions concernées**. Les candidatures sont ensuite instruites régionalement. Chaque association régionale JM France constitue pour avis consultatif un **comité** associant partenaires professionnels et membres du réseau JM France. La décision finale concernant les projets retenus pour les journées ProPulse est arbitrée par la direction artistique nationale des JM France, en fonction d'un cahier des charges précis lié aux besoins et contraintes du réseau.

Les journées ProPulse se déroulent, selon les régions, sur un à deux jours, avec 6 à 7 équipes candidates maximum par jour. Les JM France reçoivent donc au total une centaine d'équipes artistiques, sur environ 400 candidatures déposées chaque année. Il n'y a pas de « quota » obligé sur chacune de ces journées. Les JM France se réservent – en fonction de leurs priorités et de la nécessité d'un équilibre global de la programmation – la possibilité de ne retenir aucun projet ou, au contraire, plusieurs.

Il est important de bien noter que ces journées d'écoute **ne sont pas un examen**, ni un passage devant un jury (contrairement à des « auditions » proprement dites). Ce sont avant tout des temps de rencontres autour de **projets artistiques créés ou encore à l'état de projet**. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir à présenter un projet abouti ou mis en scène, l'accent étant mis avant tout sur la partie musicale (répertoire, interprétation, intention) et sur le projet à venir... Néanmoins, si le spectacle est déjà créé, n'hésitez pas à présenter une trame de votre mise en scène... mais ce sera dans les conditions techniques simplifiées que requièrent l'organisation de ces journées.

Au-delà du premier repérage pour la programmation nationale, ces journées sont aussi l'occasion de découvrir des artistes susceptibles de correspondre aux différents **projets d'actions culturelles** que les JM France mettent en place sur les territoires, étant entendu que ces autres dispositifs requièrent la même excellence musicale et constituent une perspective d'engagement à part entière.

Déroulement

Lors de la journée ProPulse, un temps de rencontre et d'écoute de 30 minutes est consacré à chaque équipe artistique reçue, se composant de :

- un temps de musique de 20 minutes ;
- un temps d'échanges de 10 minutes avec la direction artistique et le public, constitué de professionnels de la culture (voir informations détaillées ci-dessous) et parfois aussi d'enfants.

Par la suite, les candidats reçoivent une réponse personnalisée leur indiquant de façon détaillée en quoi leur proposition est susceptible d'intégrer ou non la programmation des JM France. Aucune décision n'est cependant prise avant le mois de juin, les arbitrages finaux ne pouvant être réalisés qu'une fois tout le calendrier des journées artistiques accompli, lorsqu'il est possible d'avoir une vue d'ensemble permettant d'équilibrer la future programmation par esthétiques, formats et classes d'âge des publics.

Les artistes dont la proposition est retenue sont ensuite reçus au siège national à Paris, en juin ou juillet, pour confirmer l'intégration dans la programmation des JM France par un **échange approfondi sur leur projet artistique et un accord sur leurs conditions de tournée**.

L'étape finale de ce processus est constituée par l'élaboration de la **brochure de saison** comprenant tous les spectacles sélectionnés pour l'année suivante, puis la présentation d'un extrait sur scène lors de la **présentation de saison** au réseau, courant octobre.

Comme indiqué précédemment, il est possible que certaines propositions artistiques – tout aussi convaincantes que d'autres – ne puissent pas intégrer la programmation nationale au regard de l'équilibre général de celle-ci, mais soient retenues pour d'éventuels projets d'action culturelle plus ponctuels, comprenant ateliers et représentation finale. La proposition en est alors faite aux artistes, qui sont bien entendus libres de l'accepter ou non.

Qui peut se présenter ?

Les JM France sont le premier producteur et diffuseur en France de **petites formes musicales (1 à 4 personnes « sur la route », technicien éventuel compris)**. Elles repèrent des projets dans toutes les esthétiques de répertoire ou de création (musiques classiques et contemporaines, musiques traditionnelles et du monde, musiques actuelles).

Si l'**excellence musicale** doit être au cœur de la proposition, le cahier des charges impose une sélection rigoureuse par formats, par esthétiques et par classes d'âge ; c'est pourquoi le fait de ne pas être sélectionné n'est pas exclusivement lié à des questions artistiques, mais également à des **choix d'équilibre de programmation nationale**.

Critères de recevabilité des candidatures

Équipe artistique

- Être musicien professionnel (H/F) résidant dans la région où la rencontre est programmée ou rattaché à une compagnie dont le siège social y est basé ;
- Présenter une formation de 1 à 4 personnes maximum en tournée (régie comprise le cas échéant) ;
- **Être impérativement disponible sur la journée de rencontre régionale (voire la veille pour les balances)**

NB : Les spectacles s'adressant aux maternelles ne pourront être proposés au-delà d'un format en duo, qu'il s'agisse de deux musiciens au plateau ou un musicien accompagné d'un régisseur de tournée.

La présence d'un régisseur de tournée ne peut être qu'exceptionnelle dans les tournées JM France. Priorité doit être donnée aux spectacles légers, adaptables, qui peuvent se déplacer facilement sur l'ensemble du territoire et qui ne nécessitent donc pas d'accompagnement par un régisseur de tournée. En tout état de cause, il n'est pas possible d'aller au-delà de la présence d'un seul régisseur par spectacle si ce dernier est nécessaire à la bonne tenue de celui-ci. Par ailleurs, pour rappel, le temps d'installation dans un lieu de spectacle ne doit pas excéder 2 heures.

Proposition artistique

- Le spectacle peut marier différentes expressions artistiques mais **la musique vivante doit occuper le cœur de votre proposition**
- L'équipe artistique peut proposer un spectacle déjà existant ou un projet de création.
Important : nous sommes avant tout à la recherche d'une proposition musicale de qualité (interprétation et/ou composition). Si vous ne possédez pas la ressource nécessaire pour proposer une adresse adaptée à l'enfance et à la jeunesse, nous pouvons envisager de vous accompagner dans la création d'un spectacle ou d'un concert adapté spécifiquement pour ce public. Il y a donc lieu de présenter prioritairement votre prestation musicale et aucune obligation à mettre celle-ci en scène si elle n'a pas été créée au préalable.
- Les propositions sont ouvertes à tous les styles de musique.
- Le cœur de cible des JM France est prioritairement le plus jeune public, de la maternelle à l'élémentaire. Cela n'exclut pas des propositions dans le secondaire mais, compte tenu notamment d'un nombre de demandes encore limité pour les tournées de spectacles exclusivement en collège, il est nécessaire que d'éventuelles propositions adressées au niveau collège puissent avoir aussi une déclinaison dédiée à l'élémentaire (notamment CM1/CM2).
- Format : 50 min (35 min. pour les projets destinés aux maternelles)
- Jauge impérative à prendre en compte : 300 spectateurs (200 spectateurs pour les projets destinés aux maternelles)
- Technique légère indispensable (2h de montage maximum en tournée après un éventuel pré-montage technique effectué par l'équipe technique d'accueil)

Attention ! Lors des journées ProPulse, les temps d'écoute se font sur scène sur la base d'une fiche technique simplifiée ; toutes les informations de détail seront données le cas échéant aux candidats sélectionnés.

Modalités d'inscription

Deux étapes sont impératives :

- l'inscription en ligne (cf. liens en dernière page). Attention : l'ensemble du formulaire doit être rempli, sinon les réponses ne peuvent être sauvegardées.
- l'envoi **du dossier complet (exclusivement dématérialisé)** à l'adresse email artistique@jmfrance.org, **en précisant la région d'attache dans l'objet du message** :
 - présentation du spectacle ou du projet de création
 - biographie des artistes
- Et, le cas échéant, tout autre document utile :
 - dossier de presse
 - fiche technique dans le cas d'un spectacle existant

Le jour de la rencontre artistique :

- **Installation technique** : le temps d'installation pour l'audition proprement dite étant très court (10 min.), prévoir une technique **adaptée aux conditions simplifiées de la prestation sur scène** (plan de feu simple / possibilité de jouer en acoustique). Ces aspects seront discutés en amont avec les responsables techniques.
- **Temps de passage** : 20 minutes au plateau, suivies de 10 minutes d'échanges avec l'auditoire.

Les journées artistiques sont ouvertes **aux professionnels de la région**. Les artistes peuvent, eux aussi, inviter les professionnels de leur réseau sous réserve, pour une bonne fluidité de l'organisation générale, d'en informer le référent JM France.

Pour plus d'informations : www.jmfrance.org

